

DISTRIBUTION: Intermarché reçoit un accord pour s'implanter à Saint Désert

L'enseigne de distribution [INTERMARCHE](http://www.intermarche.com) a reçu un avis favorable de la CDAC pour implanter un supermarché à Saint-Désert. La commission départementale d'aménagement commercial avait rendu un premier avis négatif en janvier dernier. Elle avait été saisie par le Syndicat mixte du Chalonnais, en charge de l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale. Un débat est demandé en raison de la proximité d'autres enseignes. Le projet a, depuis été modifié, ne dépassant pas 900 m². La CDAC a changé d'avis et donné son accord. Sans recours déposé, le chantier pourrait démarrer dès septembre ou octobre.

www.intermarche.com